



Angoulême, le 31 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Actes de vandalisme au cimetière du Breuil à Cognac

Dans la nuit du mardi 29 au mercredi 30 octobre 2019, près d'une centaine de sépultures du cimetière du Breuil à Cognac a été vandalisée.

La préfète de la Charente, Marie Lajus, condamne avec fermeté ces actes qui portent atteinte aux valeurs de la République.

Chantal Guélot, sous-préfète de Cognac, s'est rendue sur place cet après-midi, en présence du maire de Cognac, Michel Gourinchas, pour témoigner de la solidarité de l'Etat envers les familles des défunts dont les tombes ont été abîmées.

Une enquête de la Police nationale est en cours pour identifier le ou les auteurs de ces dégradations.